



RECUEIL

DES

ACTES

ADMINISTRATIFS

RECUEIL SPECIAL

ANNÉE 2019 – NUMÉRO 92 DU 05 AVRIL 2019

TABLE DES MATIÈRES

**SECRETARIAT GENERAL DE LA PREFECTURE DU NORD
DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES INTERMINISTERIELLES**

Arrêté préfectoral du 1^{er} avril 2019 portant désignation de Monsieur Thierry MAILLES, Secrétaire général adjoint de la préfecture du Nord, pour assurer la suppléance du Préfet du Nord



PRÉFET DU NORD

Secrétariat général

Direction de la
coordination des
politiques
interministérielles

Bureau des Affaires
Départementales

Arrêté préfectoral portant désignation de Monsieur Thierry MAILLES,
Secrétaire général adjoint de la préfecture du Nord, pour assurer la suppléance
du Préfet du Nord

**LE PRÉFET DE LA ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ NORD
PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE
PRÉFET DU NORD
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE**

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret n° 2015-510 du 7 mai 2015 portant charte de la déconcentration ;

Vu le décret du 21 avril 2016 nommant M. Michel LALANDE, préfet de la région Nord - Pas-de-Calais-Picardie, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord ;

Vu le décret du 28 septembre 2016 portant fixation du nom et du chef-lieu de la région Hauts-de-France ;

Vu le décret du 8 août 2017 nommant M. Thierry MAILLES, sous-préfet chargé de mission auprès du préfet de la région Hauts-de-France, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord ;

Vu le décret du 31 juillet 2018 nommant Mme Violaine DÉMARET, administratrice civile hors classe détachée en qualité de sous-préfète hors classe, secrétaire générale de la préfecture du Nord ;

Considérant le fait que Mme Violaine DÉMARET, secrétaire générale de la préfecture du Nord est empêchée pour la journée du 5 avril 2019 ;

Sur proposition de la secrétaire générale de la Préfecture du Nord ;

ARRÊTE

Article 1er – Monsieur Thierry MAILLES, secrétaire général adjoint de la préfecture du Nord, est chargé d'assurer ma suppléance en ce qui concerne les attributions de l'État dans le département du Nord pour la journée du 5 avril 2019.

Article 2 – La secrétaire générale de la Préfecture du Nord et le secrétaire général adjoint de la Préfecture du Nord sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux intéressés et publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Nord.

Fait à Lille, le 1^{er} avril 2019

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'M' followed by a vertical line and a small horizontal stroke.

Michel LALANDE

A small horizontal blue line, likely a decorative element or a mark at the end of the signature.